

**Rapport de la COFIN sur le préavis N°01 2016
concernant la réfection du terrain de sport du complexe scolaire du Clos Béguin**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le 18 février 2016 à 20h15. Etaient présents : Messieurs Alain Vionnet Président, Christophe Bonjour, Marc Châtelain, Stéphane Jaquet, Bernard Ramuz, Roland Rapin, Pierre Zapf.

Ont également participé à la séance M. Alain Bovay Syndic responsable des finances et Monsieur Stéphane Roulet boursier communal. La COFIN leur est reconnaissante pour leur présence, leurs explications claires et précises, leur disponibilité.

Afin d'éviter une dégradation plus importante ce qui nécessiterait un engagement financier conséquent et au vu de l'utilisation importante de cet espace, tant par les usagers scolaires que par la population, la COFIN estime important d'intervenir afin de maintenir ce lieu à un bon niveau.

A noter, la participation de la commune de Blonay sur cet engagement financier, ce qui rend raisonnable l'investissement consenti.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède et après délibérations, la COFIN, à l'unanimité des membres présents propose au Conseil communal et sous réserve des conclusions de la commission ad hoc d'approuver les conclusions du préavis N° 01-2016, à savoir :

- Autoriser la Municipalité à exécuter les travaux décrits dans le présent préavis ;
- Octroyer à cet effet à la Municipalité un crédit de 92'000.- ;
- Encaisser l'éventuelle contribution du fonds du sport vaudois ;
- Financer la dépense par la trésorerie courante ;
- Amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum.

Pour la COFIN :

Le Président



Alain Vionnet

Le Rapporteur



Pierre Zapf